



Validation des Acquis de l'Expérience

Votre nom de naissance :

Votre prénom :

Pièces à joindre obligatoirement à votre demande

Pas d'agrafe, pas de trombone, pas de reliure.

1. Pour justifier de votre identité, vous fournissez :

- une photocopie recto verso de votre carte d'identité (ou passeport, ou titre de séjour)

2. Pour justifier de chacune de vos activités :

Pour vos activités salariées, vous fournissez:

- soit une attestation signée de votre employeur.
- soit vos bulletins de salaire (les bulletins récapitulatifs annuels suffisent) si vous ne pouvez pas ou si vous ne souhaitez pas demander d'attestation à votre employeur.
- vous pouvez joindre un relevé de carrière (demandé à la CNAV des travailleurs salariés pour Paris et sa région et à la CRAM pour la province) en complément ou à la place.

Tout document (bulletins de salaire, fiches de poste ou de mission, entretiens annuels d'évaluation, bilans de compétences, contrats de travail, lettres de recommandation, portefeuille de compétences ...) permettant de justifier d'un minimum de trois années d'expériences professionnelles dans le domaine du diplôme sollicité.

Pour vos activités bénévoles, vous fournissez :

- une attestation signée par un responsable de l'association dans laquelle vous avez exercé ayant pouvoir de signature.
- Cette attestation est obligatoire pour que vos activités bénévoles soient prises en compte.

Pour vos activités non salariées (libérales), vous fournissez :

- l'inscription auprès des organismes habilités et les justificatifs de la durée de cette inscription (registre du commerce ou des sociétés, registre des métiers, URSSAF ou tout autre document pouvant attester de votre activité professionnelle indépendante).

IMPERATIF :

Un CV détaillé (deux ou trois pages) mettant en évidence l'adéquation de votre parcours avec le référentiel du diplôme,

Une lettre de motivation,

Une enveloppe timbrée libellée à votre adresse.